

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

|  |       |          |        |
|--|-------|----------|--------|
|  | année | semestre | 3 mois |
| Valais et Suisse                             | 6.50  | 3.25     | 2.—    |
| Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) | 11.—  | 5.50     | 3.—    |
| Envoi par numéro                             | 13.60 | 6.80     | 3.40   |

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

### Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

### Annonces :

|                             |        |        |          |
|-----------------------------|--------|--------|----------|
|                             | Canton | Suisse | Etranger |
| La ligne ou son espace      | 0.10   | 0.20   | 0.30     |
| Réclames                    | 0.40   |        |          |
| Minimum d'insertion 1 franc |        |        |          |

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion

### Vin de raisins secs

qualité extra  
20 francs les 100 litres  
Vin rouge naturel  
coupé de vin de raisins secs  
27 francs les 100 litres

Fûts prêtés, expédition en port dû contre remboursement  
Albert Margot, Moudon, Vaud

### Banque de Sierre à Sierre

Nous nous recommandons pour prêts et avances garantis par hypothèque, cautions, nantissement de titres.

Dépôts sur carnets d'Epargne à 4 %  
Dépôts sur obligations à 4 1/4 % 5 ans ferme.  
Encaissement d'effets, valeurs et coupons sur la Suisse et l'Etranger.

### Exposé public

Il résulte d'annonces, faites par une maison concurrente, laquelle cherche à faire croire au public que les tableaux qu'elle livre sont entièrement faits au fusain ; pour toute réponse nous la mettons au défi de livrer comme nous ne faisons ; un portrait fusain avec garantie absolue de ressemblance pour le prix de VINGT francs, encaissement compris

Etablissement Artistique de Saxon

Raphia, attaches pour la vigne. — Sulfate de cuivre et soufre sublimé. — Bouillie Bordelaise, dosage garanti.

Epicerie, Farines, Seigle, Avoine, Sons.

SE RECOMMANDE :

Société Sédunoise de Consommation, Sion

ADRESSE : Consommation, Sion.

### Instruments de musique

A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415

### Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

### Cystite avec ardeur d'urine.

Je viens vous informer par la présente que votre traitement par correspondance a déjà dans cette quinzaine amélioré mon mal, cystite avec une ardeur violente d'urine, de manière que je n'ai plus de douleurs et de troubles. En cas d'une maladie quelconque je vous écrirai tout de suite. Je vous remercie infiniment de ma guérison. Agréer Monsieur, mes civilités distinguées Christian Prenzlau, Moulin & Scie à vapeur, Bralitz, Brandeburg. — Va pour légaliser la signature présente de Mr. Christian Prenzlau à Bralitz, le 1 Juillet 1907 Oliez, maire. — Adresse : Clinique „Vibron“ à Wienaht près Rorschach, Suisse. 833c

20 cent. par jour

30 MOIS DE CRÉDIT par mois

6 fr. par mois

### HOMOPHON



Machine parlante idéale Puissance netteté

Prix 180 francs

avec 40 morceaux à choix sur 10.000 enregistrés par les plus grands artistes et les meilleurs corps de musique du monde

Indispensable pour MM. les hôteliers et cafetiers.

UNION ARTISTIQUE, GENÈVE, 113.

Seule maison concessionnaire pour la Suisse.

### Vin blanc

de raisins secs Ia  
à 25 frs. les 100 litres  
Analyse par les chimistes.



### Vin rouge

garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs  
à 27 frs. les 100 litres  
Echantillons gratuits et franco

OSCAR ROGGEN, MORAT.



LACTINA Suisse PRÉPARÉE A. PANCHAUD & Co VEVEY  
ALIMENT POUR VEAUX  
Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.  
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL. PRIX : 0,65 LE KILOG.



GALLINEA ALIMENT de la BASSE-COUR  
augmente la ponte des poules, facilite l'engrais des volailles. Prix : 30 centimes le kilog. En sacs de 50, 25 et 10 kg.  
A. PANCHAUD, fabricant à Vevey

### En 2-8 jours

les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent : 1 flac. à fr. 2.20 de mon échantillon vous suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement boursouflures et durcis d'oreilles 1 flacon fr. 2.20  
S. FISCHER, méd. à Grub Appenzell Rh.-E.)

### HERNIES

Guérison facile, sans opération sanglante, par l'emploi de l'ONGUENT HERNIAIRE de M. le Curé Beck. S'adresser à A. Bannwarth Beck à Guebwiller 34 Gde Rue (Hte Alsace). 0631N

Plus de Goître !  
**STRUMALINE**  
SOVERAIN contre le gros cou. Dépôts dans toutes les pharmacies. ooooooo  
Dépôt général : D. Grewar, Meiringen. Prix du flacon : fr. 1.50

### KROPPGEIST

best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke a geschwollene Hälse m. atonischwerden verbunden, in Flaschen à fr. 2 — empfiehlt Apotheker Guhl Stein à Rh. A 11077

### CÉSAR CALDI

RUE CIRCONVALATION DOMODOSSOLA

TANNER E ET

MANUFACTURE DE TIGE

### Les Idées et inventions

qui sont susceptibles de brevets peuvent être exploitées au gré des inventeurs, avec participation au bénéfice pendant la durée du brevet par le bureau KRUG, Ingénieur et Professeur Aquilar, Ingénieurs-Conseils Bâle, Rue Franche, 32 (Suisse) qui se chargent de la prise de Brevets et donnent les renseignements à ces opérations entièrement gratuits. Ajouter un timbre de retour aux lettres, et coupon d'insertion

### Sion. - Maison Populaire - Sion.

derrière la cathédrale  
Café - Restaurant ouvert à toute heure du jour.  
Chambres pour ouvriers et voyageurs  
Salle de réunions.  
Chauffage central.  
Se recommande.  
l'Union Ouvrière

## OTTO FISCHER

Le plus Ancien Magasin de Meubles en Valais  
Sion Rue de Lausanne Sion

Installation complète pour Hôtels, Restaurants. — Grand assortiment de meubles de Salons de tout Style etc..  
Salles à manger — Chambres à coucher

Décoration — Rideaux  
Chaises de Vienne — Glaces — Tapis de Tables — Milieux de Salons — Descentes de lit — Couvertures de lit



Duvets — Plumes — Crin animal et végétal — Coutil pour matelas

Grand choix de poussettes

Articles de voyage

Réparations et travaux

sur commandes

DEVIS GRATIS PRIX MODÉRÉS



### Vous-avez une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. De jandez ma montre «Ancres» de précision 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskop, mais seulement des montres «ANCRES» de 1er choix, garanties.  
Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE

A. LAAGER, père  
Péry près Bienne



### Bière de Munich

en fûts et en bouteilles  
NONNENMACHER & Cie LAUSANNE

### COIFFEUSE

— SION —

Mme. J. Erné-Darbellay

Grand choix de parures et peignes  
Brosserie et parfumerie

Décolorant d'un produit infailible pour enlever les pellicules



### Thés de Ceylan de Chine

Maison E. STEINMANN

Thés en gros  
GENÈVE  
Demandez ce thé à votre épicer

# LE MAROC!

## Les conditions de l'Allemagne

En attendant que les gouvernements français et espagnol communiquent aux puissances signataires de l'acte d'Algésiras les conditions qu'elles se croient en droit d'imposer à Moulay Hafid avant sa proclamation comme sultan officiel du Maroc, la chancellerie fait publier par l'organe de la « Correspondance de l'Allemagne du Sud » le communiqué officiel suivant :

« La question marocaine vient de s'éclaircir dans ses parties principales : la France émet définitivement de son jeu la carte Abd-el-Aziz. L'information d'après laquelle on évaluerait pour Abd-el-Aziz une nouvelle mahalla est heureusement inexacte. La politique marocaine n'a plus à compter avec la lutte des deux sultans et ses suites déconcertantes. La question qui se pose n'est plus celle de savoir si l'on reconnaîtra Moulay Hafid, mais bien sous quelles réserves sa proclamation comme souverain pourra s'effectuer. On doit s'attendre en effet dans cette question à des restrictions de la part de la France et de l'Espagne, et on devra les examiner impartialement. Moulay Hafid devra répondre aux objections faites à son élévation au trône par des déclarations dont la prise en considération ne peut empêcher toutefois les puissances de persister dans leur propre manière de voir. Certaines remarques faites par la presse française laisseraient croire que la France et l'Espagne ont été chargées par les puissances signataires de l'acte d'Algésiras de préparer la proclamation de Moulay Hafid au nom des autres nations. Un tel mandat n'a nullement été décerné à ces deux puissances, et rien ne laisse prévoir jusqu'à présent qu'on se dispose à l'accorder. Des raisons de solidarité européenne indiquent au contraire que ce n'est pas à une seule puissance ou à un groupe de puissances à prendre à l'exclusion des autres l'initiative de la proclamation de Moulay Hafid. On ne doit pas déployer en cette occurrence une hâte excessive; mais on ne doit pas non plus prolonger indéfiniment un état d'exception international. Les intérêts des nations au Maroc ont pris un tel développement, qu'il est nécessaire que les relations des puissances avec le véritable chef du gouvernement de l'empire chérifien cessent d'être longtemps encore impossibles. »

La publication du communiqué officiel de la « Correspondance de l'Allemagne du Sud » suscite une série d'articles qui sont peu destinés à maintenir l'opinion dans le calme où l'avaient laissée jusqu'à présent la défaite d'Abd-el-Aziz et le triomphe de son frère, Moulay Hafid. Le « Berliner Tageblatt », seul, fait remarquer que le nouveau sultan sera bien forcé de traiter avec les puissances dont il veut faire cesser l'influence au Maroc.

« Abd-el-Aziz, écrit ce journal, a laissé à son frère un triste héritage que celui-ci, bon gré, mal gré, doit accepter s'il ne veut pas risquer de se brouiller avec les puissances étrangères. La France se prépare à lui faire parvenir la note qu'elle a présentée jusqu'à présent à son frère. Elle ne veut pas évacuer le territoire marocain avant que ses droits soient reconnus et qu'on lui ait donné des garanties pour les avances qu'elle a faites à l'Etat marocain. »

Ces idées exposées par le journal berlinois ne trouvent malheureusement pas leur écho dans le reste de la presse allemande.

La « Taegliche Rundschau », qui reproduit l'article de l'organe officiel, s'étonne un peu de la modération dont fait preuve le gouvernement allemand en présence des prétentions exorbitantes de la France; elle se déclare, au reste, satisfaite que l'Allemagne ait cette fois fait connaître au moment opportun sa manière de voir et n'ait pas attendu que la France, dont la politique marocaine restera légendaire pour son imprudence, ait eu le temps de placer l'Allemagne devant un fait accompli, en présence duquel cette dernière, par amour de la paix, serait obligée une fois de plus de reculer.

La « National Zeitung » affirme que la France doit regretter amèrement l'aventure de Casablanca.

## Dans le Sud-Oranais

### La poudre va parler

Un télégramme du général Bailloud annonce que la harka marocaine est sortie du col de Tazzouguert et a adressé ses tentes à quinze kilomètres du poste de Bou-Denib, entre Tazzouguert et Gara-Djorf.

D'autre part, on mande de Colomb-Béchar, Le premier échelon de la colonne Allix, est parti le 28 au matin; le deuxième, le 28 au soir, le troisième vient de partir à son tour. Le colonel partira ce soir après l'arrivée ici des généraux Lyautéy et Vigy. Le premier rentrera demain à Oran. Le général Vigy a transporté provisoirement son commandement de Ain-Sefra à Béchar. Le dernier échelon partira demain avec des munitions, du matériel de réserve et des ambulances. L'effectif de la colonne dépasse 5,000 hommes. Les prévisions pour une attaque paraissent de plus en plus certaine.

Les contingents de la harka auraient encore été grossis par des troupes venues de l'Atlas sur la valeur desquelles on n'a que de vagues renseignements. On les croit bien armées, et depuis longtemps, par les ports de la côte ouest du Maroc. Leur intrépidité est légendaire, si l'on en croit Foucault, le seul explorateur qui ait pénétré dans leurs montagnes.

## Sur le sentier de la guerre

Une scène tragi-comique s'est déroulée vendredi matin au parc des Eaux-Vives, à Genève, où depuis quelques jours s'exhibaient une tribu d'Indiens Sioux, les Woulagala.

L'engagement de la troupe étant expiré, le chef se présenta au bureau de l'administrateur du Parc, qui avant de régler compte, se plaignit au chef de ce que la conduite de ses Indiens n'avait pas été parfaite. Furieux, le chef lança un coup de sifflet prolongé. A ce signal, les treize Woulagala composant la horde firent irruption dans le bureau, en poussant des hurlements effroyables et en brandissant revolvers et poignards. L'administrateur réussit à s'enfuir sur un toit et à appeler à l'aide.

Les Indiens continuèrent leur tapage infernal, renversant et brisant tout dans le bureau sous les yeux du secrétaire-comptable qui, calmement, régla le compte. Les Indiens quittant alors le bureau, se rendirent dans leurs cases et démolirent tout le matériel. Leur attitude redevenant menaçante, des gendarmes furent requis. Revolver au poing, les agents conduisirent la bande au poste et ensuite, à la sûreté. Le commissaire leur fit payer 50 fr. d'amende, puis toute la bande a été expédiée par le premier express pour Paris où ils doivent débiter prochainement.

Quant aux administrateurs du parc des Eaux-Vives, ils n'ont qu'à se bien tenir. Le chef des Woulagala, le féroce Tikiri, a promis que s'il les rencontrait jamais sur les bords du Mississipi, il les ferait couper en morceaux qu'il arroserait de pétrole pour les faire flamber.

## Petites nouvelles de la Suisse

### Le plus haut couvent de la Suisse

Le cloître le plus élevé sur les bords du Rhin est le cloître de Dissentis, bâti à 1071 mètres au-dessus du niveau de la mer, par des moines irlandais et francs, en l'an 614. Depuis l'été de 1906, on a entrepris, pendant les mois où il n'y a pas de neige des fouilles méthodiques. On a ainsi découvert une crypte du VIIe siècle, où étaient étendus les corps de saint Placide, premier fondateur du cloître. Plus loin, on a trouvé les fondations d'une église datant de l'époque la plus reculée du moyen âge. A l'intérieur on a trouvé un pavement en mosaïque de porphyre vert de toute beauté où étaient incrustés en marbre blanc, des ornements, des animaux et des inscriptions. On va continuer les fouilles, car les découvertes qui ont été faites jusqu'à maintenant sont de grande valeur.

### Une commission bavaroise en Suisse

Une commission bavaroise pour l'étude de l'utilisation des forces hydrauliques et l'emploi de l'électricité pour l'exploitation des chemins de fer, fait actuellement un voyage en Suisse. Elle est composée de MM. le conseiller suprême Stengler, de l'assesseur Krieger du ministère de l'intérieur, du conseiller d'Etat Dr Geichmann, et de l'assesseur Casimir, du ministère des voies de communication.

La commission a d'abord visité à Zurich la fabrique de machines Oerlikon, puis le chemin de fer électrique à voie normale Seebeck-Wettingen; la fabrique de machines Brown-Boveri, puis l'usine de la Loentsch, près Glaris ainsi que l'usine d'Oten-Aarbourg.

La commission a été présentée au Palais fédéral, aux chefs des Départements de l'intérieur et des postes et chemins de fer, ainsi qu'au haut personnel de la direction des chemins de fer. La commission visitera les usines de la Kander et de Lauerbrunn, le chemin de fer de la Jungfrau, puis les gorges du Génisiot, Lyon et Grenoble et terminera à son retour par une visite à l'usine de Chèvres (Genève), et de la Lonza (Valais).

### Les caprices de la foudre

La « Liberté » donne les curieux détails suivants sur un orage local qui a éclaté l'autre jour sur la contrée de Châtel-Saint-Denis. C'était 11 h. 55 du soir. Dans une ferme, l'un des fils de la maison venait d'arriver portant une lanterne. Un violent coup de foudre la lui arracha des mains, tandis que l'homme comme chloroformé, restait endormi sur place pendant plusieurs heures. Le fluide pénétra ensuite dans la cuisine, dont il arracha les dalles; trente-cinq vitres volèrent en éclats; une paroi se fendit, tandis qu'un domestique, couché tout à côté restait indemne. Une porte fut arrachée. A l'écurie, la foudre produisit une vive lumière qui affola le bétail. Les animaux brisèrent leurs liens et ce ne fut que longtemps après qu'on put les calmer. De l'écurie, le fluide disparut sans laisser de trace.

### Exposition canine

Samedi s'est ouverte à Langenthal (Berne), l'exposition canine internationale. Près de 800 chiens sont exposés, parmi lesquels on remarque une belle collection de chiens du St-Bernard.

De nombreux amateurs suisses et étrangers sont arrivés à Langenthal.

La liste des prix s'élève à fr. 13,000.

### Un journaliste au Conseil national

VEVEY, 30. — Pour remplacer au Conseil national M. Fonjallaz, démissionnaire à la place de son élection au Conseil d'Etat, les délégués du parti radical démocratique ont décidé de proposer à l'assemblée des électeurs la candidature de M. Félix Bonjour, rédacteur en chef de la « Revue », député au Grand conseil.

## Les manœuvres suisses

Ce sera dans la Suisse orientale que se dérouleront cette année-ci les manœuvres. On a renoncé, pour motifs d'économie, à constituer la division de manœuvre habituelle dont le destin régulier était, à de rares exceptions près, de se faire battre à plate couture par le corps d'armée. Telles quelles sont, ces manœuvres seront pourtant fort instructives et l'on aura l'occasion d'y voir, pour la première fois, la mise en pratique du nouveau règlement d'infanterie, entre autres. Aussi n'est-il pas douteux que de fort nombreux officiers suivent ces manœuvres en civil.

Le rayon des cantonnements des deux divisions est fort étendu. La 6me division, dont l'état-major résidera à Winterthur où est également l'état-major du 3me corps d'armée, est cantonnée pour le cours préparatoire, dans une circonférence dont les diamètres vont d'Oerlikon à Benken, à quelques kilomètres de Schaffhouse), du sud au nord et de Buchs, à Winterthur-Senzach, de l'ouest à l'est. La 7me division a des cantonnements un peu moins étendus. Ils s'étendent de Wil à Waldkirch, de l'ouest à l'est et de Gossau à Bischofszell, du sud au nord. L'état-major de la division est à Flawil.

Avec des rayons de cantonnement aussi étendus, les troupes ont toutes les chances d'occuper des localités spacieuses et d'être confortablement installées, en tout cas pendant la période dite du cours préparatoire qui va du 1er au 6 septembre.

Le 11. aura lieu l'inspection, près de Winterthur.

Il paraît qu'il en serait cette année comme en 1906, lors des manœuvres entre les 4me et 8me division c'est-à-dire que le premier jour (soit le lundi 7) serait consacré uniquement au rassemblement et à la marche en avant. Le contact entre le gros des deux divisions ne sera guère pris avant le second jour des manœuvres soit le mardi.

De cette façon on donnera à la cavalerie participant aux manœuvres l'occasion de faire de l'exploration et de la reconnaissance en grand.

Le feld-maréchal lieutenant de Sprecher que l'Autriche délègue cette année à nos manœuvres est un cousin germain de notre chef d'état-major général et c'est là une délicate attention du gouvernement de Vienne qui a été vivement ressentie chez nous.

## Informations

### Election du président de Sierre

En remplacement du regretté Dr de Sépibus, a été élu, dimanche, président de Sierre, M. le vice-président, Michel Zufferey.

On n'aurait, en l'occurrence, pu faire un meilleur choix comme président, M. Zufferey se vouant tout entier depuis longtemps et avec beaucoup de compétence aux œuvres d'utilité publique.

La fonction de vice-président est dévolue à M. P.-M. Zwissig, jusqu'ici conseiller. Choix qui fait honneur aux électeurs.

Donc bonne journée pour Sierre. « Ad multos annos ».

## Les rats d'églises

ON TROUVE ENCORE UN CALICE — BARDANZINI EN BALLADE A LAUSANNE — AUJOURD'HUI, LUNDI, A EU LIEU LA CONFRONTATION DES TEMOINS

Un antiquaire de Lausanne a acquis, il y a quelque temps, un calice d'un Italien qui se disait nommer Becagli. On vient de découvrir qu'il s'agissait en réalité du fameux Bardanzini, arrêté comme un des auteurs des vols d'objets sacrés commis récemment dans les églises du Valais.

Toutefois le calice de Lausanne a été vendu antérieurement aux vols de Gliss, Muraz et Bramois. Il provient donc, comme celui de Sierre, de vols antérieurs; des recherches sont entreprises pour établir la provenance de ces objets.

Ces découvertes conduisent à la conviction que Bardanzini est bien le chef d'une bande organisée de pilliers d'églises, et que son rôle a surtout consisté à s'occuper de la vente, sous une forme ou sous une autre, des objets volés. Ce qui confirme surtout dans cette opinion c'est que dans le paquet retrouvé à Marigny, et lui appartenant, paquet renfermant, nous l'avons dit, le ciboire de Bramois coupé en menus morceaux, il n'y avait aucun instrument de cambrioleur.

Ajoutons que Bardanzini avait été arrêté, il y a trois semaines, avec sa femme, par la police de Lausanne, pour défaut de papiers et vagabondage. Mais l'arrestation ne fut pas maintenue.

Bardanzini a été conduit à Lausanne jeudi matin pour y être mesuré. Il a quitté le bureau de la Sûreté à 11 h. et demie, pour être reconduit en Valais. Il était menotté et conduit par un sous-officier de gendarmerie valaisan en grande tenue. Le passage du détenu et de son escorte a soulevé une vive curiosité dans les rues de Lausanne. Bardanzini est un bout d'homme insignifiant, qui a plutôt l'air d'un traine-la-misère en habit que d'un brigand de grand chemin.

Cet après-midi, lundi, à 3 heures à eu lieu une audience du tribunal de Sion à laquelle a comparu Bardanzini pour y être confronté avec divers témoins de Sierre et de Bramois.

La séance n'était pas publique.

Bardanzini a avoué être récepteur d'objets d'églises, M. le juge-instructeur J.-C. de Courten attend d'Italie des renseignements importants qui éclairciront certainement cette affaire des pilliers d'églises.

On n'a jusqu'ici aucune trace des complices de Bardanzini.

## Le commerce du Léman

C'est depuis 1898, dit le « Journal de Genève » que le trafic des marchandises par la voie du lac a pris un grand développement et que la Compagnie générale de navigation s'est vue dans l'obligation de créer une flottille de bateaux de commerce.

En 1898, la Compagnie faisait construire son premier cargo-boat, le « Rhône », doté d'une machine à vapeur de 100 HP. et pouvant transporter une charge de 75 tonnes. Puis on lança successivement le « Mercure », en 1901, 110 HP, 100 tonnes, le « Chablais », en 1904, 110 HP, 100 tonnes, la « Venoge », en 1905, 125 tonnes, et enfin deux chalandes, la « Ville de Vevey » et le « Chillon », pouvant recevoir une charge de 80 et 150 tonnes.

Pour le port de Genève, le trafic effectué par la compagnie de navigation est en moyenne de 20,000 tonnes par année; il est moins intense pour les autres ports du lac, mais atteint quand même un tonnage assez fort. Le transit le plus actif se fait avec le Valais et consiste principalement en farines, vins, savons, meubles, bois, denrées coloniales, tissus, machines, conserves, céréales, huiles etc.

C'est grâce aux tarifs des transports par eau que beaucoup de maisons de commerce de Genève ont pu étendre leurs affaires en Valais et s'y faire une nombreuse clientèle. Le jour où ces tarifs seraient relevés, et atteindraient les mêmes chiffres que ceux des chemins de fer, toute cette partie importante de notre commerce tomberait.

Quant à ces barques si pittoresques, aux grandes voiles blanches, qui donnent à notre lac un caractère tout particulier, elles sont surtout destinées, comme on sait, au transport des pierres de Meillerie, du plâtre et de la chaux. La quantité de matériaux qu'elles transportent varie donc beaucoup, suivant que la construction est plus ou moins active. Certaines années, ces barques ont transporté jusqu'à 40,000 mètres cubes. Il y a eu service régulier de 17 à 18 grandes barques pouvant supporter une charge de 100 à 110 mètres cubes de pierres; presque toutes, une fois leur chargement déposé sur les quais de Genève, repartent à vide. Quelques-unes portant se chargent de quelques marchandises.

Dans le haut lac, on se sert de quelques barques plus petites, d'un tonnage de 60 à 70 mètres cubes, et destinées au transport du sable, du gravier et du bois.

Comme on le voit, le commerce qui se fait par le moyen du lac est très important, et il tend à se développer d'année en année. On peut se rendre compte de l'essor considérable qu'il prendrait le jour où l'un ou l'autre des grands projets de canalisation serait exécutée. Genève, reliée par voie navigable à Lyon et à Marseille d'un côté, et à Bâle et l'autre deviendrait un port de commerce important.

## Un village détruit par le feu

Un gros incendie, activé par un feehn violent, a détruit vendredi après-midi cinq maisons du hameau d'Outrevieze (commune de Monthey). Le mobilier, des pièces de bétail et des provisions de fromage sont restés dans les flammes.

Le hameau d'Outrevieze forme depuis 1788 une section de la commune de Monthey. Ses habitations se disséminent de la plaine, à 535 m., jusqu'à l'altitude de 800 m. entre Chœx et le revers de la rive droite de la Vièze, parmi les vignes, les champs, les châtaigniers. Ce hameau comptait 7 maisons et 35 habitants, ressortant à la paroisse catholique de Monthey. Il comprenait deux groupes principaux d'habitations, à savoir Outrevieze proprement dit, au bas, et Massillon, centre de la région supérieure, à 637 m. Une route carrossable s'élève avec de grands lacets de Monthey à Chœx, puis à Outrevieze et à Massillon. C'est près d'Outrevieze que se trouve la prise de charge des canalisations qui conduisent à Monthey ses eaux potables.

Outrevieze n'existe plus. Cinq des sept maisons qu'il comptait sont anéanties. Le feu a pris vers 4 h. et demie. On en ignore encore la cause exacte. Le feu commença dans la maison Donnet. L'alarme fut aussitôt donnée à Monthey, et les secours s'organisèrent rapidement. Le feehn soufflait avec violence. L'une après l'autre, les maisons du hameau prenaient feu. Construites en bois sur un solbassement de maçonnerie, recouvertes d'épais bardeaux de bois entourées de galeries également en bois, elles offraient au feu un facile aliment. L'eau n'était pas très abondante. Il fallut se borner à protéger les deux ou trois maisons qui restaient debout et empêcher que les flammèches, portées par le feehn très loin, n'allumassent d'autres maisons.

Les maisons étaient assurées, mais non le mobilier. Cinq ménages, avec une vingtaine de personnes, sont sans abri. Un des propriétaires incendiés, M. Alfred Perrot, a été blessé à la tête, mais pas dangereusement. Ce n'est que vers 6 h. que l'on a été maître du feu et que tout danger a été écarté. Les propriétaires incendiés sont des agriculteurs.

## Les Anniviens

### ORIGINE ET MŒURS

Dans une étude que publie le « Journal des Stations du Valais », M. Maurice Chapuzat dit ce qui suit des habitants de la vallée d'Anniviens :

« On fait descendre les Anniviens des Huns, réfugiés là après la défaite de leurs hordes; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont conservé le type et les coutumes orientales; ainsi ils sont nomades, désertant à certaines époques leurs villages pour aller, collectivement, cultiver leurs vignes à Sierre ou mener paître leurs troupeaux dans les hauts alpages. Ils ont gardé intacte la simplicité de leurs pères; tous sont vêtus d'étoffe de laine, tissée par eux avec la laine noire de leurs brebis; on ne voit jamais de mendians chez eux; leurs chalets, bâtis par eux sont simples, mais confortables et si, dans les villages, il n'y a pas de cabaret, chaque Anniviar d'une cave bien garnie, où il tient à l'honneur de conduire son hôte. J.-J. Rousseau, dans ses « Lettres sur le Valais », se plaint du résultat de cette coutume hospitalière et dit: « Je m'enivrai donc par reconnaissance et ne pouvant payer ma consommation de ma bourse, je la payai... de ma raison ». Toutes les affaires publiques sont discutées et votées par la population toute entière, réunie en une sorte de diète montagnarde, qui se tient généralement à Vissoye et où chacun peut prendre la parole. Il est rare que les emplois publics soient rétribués et l'exercice des fonctions communales ou autre exige de la part de ceux qui les remplissent beaucoup de dévouement, aussi les impôts sont-ils chose à peu près inconnue dans la vallée. Toutes les questions d'héritages sont réglées de vive voix, après la mort de l'un des leurs, pendant le repas qui suit les funérailles et on n'a jamais entendu parler d'un seul cas où l'on n'ait pas suivi les conseils de ceux qu'on appelle les « hommes de serment ». Enfin, il règne entre tous les Anniviards un esprit de collectivité admirable; survient-il une catastrophe ou un cataclysme, avalanche ou incendie tous les villages viennent au secours de celui qui a été éprouvé et les dégâts sont bien vite réparés dans la mesure du possible et l'on a vu le cas où les Anniviards ont refusé fièrement leur part de collectes faites en leur faveur, disant qu'il y avait des frères plus éprouvés qu'eux.

Et ces coutumes ancestrales, fidèlement conservées, ainsi que les beaux costumes des jours de fête, ne sont pas une des choses les moins curieuses et les moins intéressantes de cette vallée, remarquable aussi bien par les hautes vertus de ses habitants que par la splendeur de ses sites.

## A la montagne

### RECIT D'UNE ASCENSION MOUVEMENTÉE

Nous avons déjà signalé l'aventure dont a été victime, au Rottalsattel, une caravane sans guides, retrouvée épuisée, et à moitié gelée. Une lettre au « Bund » donne, à ce sujet, les détails suivants :

Jeudi dernier, une caravane de six personnes, parmi lesquelles deux dames, arrivaient à la cabane du Rottal avec le projet de partir à deux heures du matin pour faire l'ascension de la Jungfrau. Mais à la demande d'une autre caravane, composée d'un touriste et deux guides, elle ne quitta la cabane qu'à trois heures. Des chutes de pierres retardèrent la montée; puis, en dessous de la dernière corde, survinrent l'orage et des tourbillons de neige, de sorte que l'on se résolut à bivouaquer.

Le lendemain matin, il se trouva que les verglas de la nuit rendait la descente impossible. Il fallut continuer l'ascension, dans des conditions très difficiles. Après avoir gravi le sommet, le caravane redescendit au Rottalsattel, où elle dut bivouaquer, pour la deuxième fois, sous une grotte de neige, à cause du mauvais temps et d'un épais brouillard.

Le matin suivant, trois caravanes, avec des guides, venant de la cabane du Bergli, passaient par l'emplacement du bivouac. Les guides de la première caravane s'occupaient avec beaucoup de sollicitude des touristes et leur passèrent une partie des provisions. Puis, le temps s'étant remis au beau, les six « Führerlose » reprirent leur marche pour arriver, sans autre incident, à la cabane de la Concordia, et, de là, le jour suivant, descendre sur Fiesch et Brigue.

La caravane, dont le chef a fait déjà à plusieurs reprises la Jungfrau, avait fait auparavant, sans le moindre accident, le Wildstrubel, la Buttlassen, le Doldenhorn et le Spaltenhorn. Elle dément la nouvelle qu'une des dames ait eu les mains à demi gelées. Cete dame a dû garder la chambre quelques jours, il est vrai, mais ne remportera de son tour de montagnes aucune conséquence durable. Quant aux autres cinq membres de la caravane, ils ont pu reprendre à Berne, dès leur retour, leurs occupations habituelles.

L'ascension du Lyskamm (4538 m.) a été faite de Zermatt le 21 août par M. le Dr Kunzmann, d'Affoltern, accompagné des guides Joseph Biner et César Petrig.

Deux alpinistes, le guide Garnier et M. Louis Molinier, de Paris, ont été tués à la « Tête Noire » par un brusque éboulement de rochers et de neige. Ils formaient la tête d'une colonne qui heureusement échappa au danger. On est à la recherche des corps.

Hier dimanche a eu lieu l'inauguration de la cabane du C. A. S. du Val des Dix. Un certain nombre de clubistes ont assisté à la cérémonie.

# Faits divers

## Mortel accident de mine

Un cruel accident est survenu dernièrement sur les chantiers de l'entreprise des forces hydrauliques de la Dala. On avait chargé onze coups de mines et croyant que tous étaient partis, un ouvrier, Ernest Zen-Ruffinen, s'approcha trop tôt; une dernière explosion se produisit qui projeta le malheureux sur un rocher. Horriblement mutilé, la victime de cet accident expira quelques minutes après.

## Entre la vie et la mort

L'autre jour, écrit-on d'Ausserberg, un jeune homme revenait de l'Alpe Leiggen à la maison, chargé d'un lourd sac de blé. Au moment où il traversait un pont en mauvais état, une des planches du pont cassa sous lui et il resta suspendu au-dessus d'un profond précipice, ne pouvant, en raison de sa lourde charge à laquelle il s'était attaché, sortir de cette pénible position et menacé d'être précipité au fond de l'abîme. Il poussa des cris désespérés et ce n'est qu'après vingt minutes qu'une robuste laitière venant à passer, s'empressa de couper la corde qui retenait le sac de blé au dos du pauvre diable et de le délivrer de sa terrible position.

On fait remarquer à ce propos que c'est déjà le troisième accident de cette nature qui se produit en cet endroit, quand se décidera-t-on à réparer le pont?

## Chronique agricole

### Apiculture

On nous écrit de Sierre:

Ainsi qu'il a été annoncé, dimanche 30 et, a eu lieu à Muraz la conférence donnée par la Société d'apiculture sur « les soins à donner aux ruches pour l'hiver ».

Le nombre des assistants a dépassé notre attente. Environ 40 membres étaient présents. Nous avons été heureux de constater que la vitalité de cette société est plutôt réjouissante. Dames et messieurs, ecclésiastiques et civils rivalisent de zèle pour la prospérité de l'intéressante apiculture.

Le conférencier, dans un langage clair et précis a largement régalé tout le monde, les apiculteurs émerites comme les commerçants. Qu'il reçoive nos chaleureux remerciements et l'assurance que son instruction sera fructueuse.

Voici, en petit résumé, les principaux soins à donner aux abeilles pour leur faire passer un bon hiver et nous assurer une bonne récolte de miel l'an prochain.

« La meilleure instruction que nous puissions recevoir, à cet effet, est celle des abeilles elles-mêmes, dans leur état naturel. Que ceux qui peuvent observer leur conduite en cet état le fassent; ils en retireront leurs meilleurs fruits.

Si non qu'ils observent les cinq règles suivantes:

1. Aération. — Il faut de l'air; mais proportionné à la force de la colonie. Si celle-ci est faible, resserrer l'espace de la ruche. Si deux colonies sont faibles, les grouper, en leur laissant un espace double. Le trou de vol toujours ouvert. Pas les enfermer dans des locaux complètement fermés.

2. Approvisionnement. — Pour une colonie normale laisser 10 kilos de miel au moins, cette quantité étant épuisée vers le 15 mars. A défaut de miel, cuire 3 litre et demi d'eau avec 3 kilos de sucre, la cuisson faite, ajouter 3 kilos de miel, bien mélanger le tout. Ceci est beaucoup préférable au sirop qui, quoique de bonne qualité, occasionne souvent la dysenterie, d'autres maladies et, par là, une grande faiblesse, la mort.

3. Empêcher l'humidité. — Pour cela entourer la ruche de matières absorbant: chiffons, copeaux etc.

4. Bien abriter. — De façon que ni les pluies, ni la neige, ni les vents froids ne les inquiètent, bien qu'elles puissent résister à 20 ou 25 degrés de froid.

5. Propreté. — Enlever de la ruche tout ce qui n'est pas abeilles, miel et cire. Eloigner les insectes voisins à la ruche.

Evidemment tout ceci doit être proportionné au lieu et à la région où se trouve le rucher. A la sagesse des apiculteurs à établir cette proportion.

Visite du printemps tardive, pour que l'es-saim, dans son dérangement et son irritation, ne tue pas la reine. »

## La vie en plein air

### La course de l'Union-cycliste

#### Martigny-Vétroz

L'Union cycliste suisse a fait disputer dimanche matin sa deuxième épreuve du Petit-Brevet, sur le parcours Martigny-Vétroz et retour, soit 50 kilomètres.

L'épreuve a été contrariée par la pluie, et dix coureurs seulement se sont mis en ligne, à 6 h. 45' du matin.

Toute l'épreuve a été menée par Mafféo et Alexandre Pièce, tandis que Chardigny était victime d'une chute à 20 kilomètres du départ, Remondaz d'une crevaisson.

Le classement est le suivant: 1. Ricardo Mafféo en 1 h. 34' 35"; 2. Paul Pièce, à 6 longueurs; 3. Alexandre Pièce, à une longueur; 4. Rémy en 1 h. 38' 10"; 5. Ferdinand Pièce, à une longueur (ces quatre derniers du Vélo-Club de Moutier); 6. Sollero de Martigny en 1 h. 45' 20".

MM. Balma et Pastori, du Vélo-Club de Martigny avaient parfaitement organisé l'épreuve, tandis que M. Crétin représentait la commission sportive.

## Renseignements

### Pour les incendiés de Chalais

La Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium de Chippis vient d'envoyer la somme de 300 fr. au comité de secours pour les incendiés de Chalais.

### Les délais de déchargement

Les Chemins de fer fédéraux viennent, avec l'autorisation du Conseil fédéral, de prendre une décision de nature à intéresser et peut-être aussi à mécontenter les industriels, les commerçants, les agriculteurs et, en général toutes les personnes qui ont des transports de marchandises à effectuer. En effet, le délai de déchargement va être encore raccourci. Ce délai est fixé comme suit pour la période allant du 1er septembre au 15 novembre 1908:

1. Pour les wagons, dont le déchargement, à teneur des tarifs, incombe au destinataire il sera réduit à 8 heures de jour, lorsqu'il s'agit de marchandises qui doivent être camionnées à une distance de 2 km. au plus de la station ou de la place de déchargement.

2. Lorsque plus de 3 wagons à la fois sont annoncés à un même destinataire et mis à sa disposition, on ne peut pas appliquer la réduction du délai de déchargement mentionnée sous chiffre 1, et les délais réglementaires seuls sont applicables dans ce cas.

3. Pendant la durée du trafic d'automne, les heures de bureau ont été modifiées dans ce sens que le destinataire, après avoir reçu l'avis que les wagons sont à leur disposition pour le chargement ou le déchargement, sont autorisés à continuer ces opérations pendant le repos de midi et à les poursuivre jusqu'à la tombée de la nuit.

D'autre part, pour répondre au désir exprimé par les chemins de fer de l'Etat italien, la Direction générale des C. F. F. a donné l'ordre qu'on activât autant que possible les transports de raisins et de mûres effectués sur des wagons italiens et de renvoyer promptement ces véhicules une fois déchargés.

## Echos

### Pourquoi M. Clémenceau n'a pas déjeuné

On sait que le président du Conseil français, M. Clémenceau a été empêché par une indisposition de déjeuner avec le roi d'Angleterre, jeudi à Carlsbad.

Cette indisposition n'est pas grave, assurément.

Elle n'aura tout au plus, pour résultat que de retarder de quelques jours sa rentrée à Paris, qui était fixée au 2 septembre.

Suivant les communications faites au ministère de l'intérieur, cette indisposition serait due à un refroidissement qui a amené un peu de fièvre.

La vérité est tout autre. M. Clémenceau a été indisposé, tout simplement parce qu'il a déjeuné mercredi, à Marienbad avec le roi d'Angleterre. Non pas que le roi Edouard VII ait fait préparer quelque plat suspect. Loin de là. Son menu était parfait. Mais il a obligé M. Clémenceau à déjeuner — et M. Clémenceau ne peut pas déjeûner.

Jamais, à Paris, M. Clémenceau, ne déjeûne. Il ne prend vers midi ou une heure de l'après-midi que quelques plats spéciaux et faciles à digérer, un peu de nouilles ou de macaroni cuits à l'eau, de la purée de lentilles et quelques biscottes. Jamais de pain ni de viande, pas plus que de vin. C'est tout ce que sa dyspepsie lui permet.

« Si j'ai le malheur de déjeuner comme tout le monde, déclare M. Clémenceau à qui veut l'entendre, c'en est fini de ma journée. J'ai une barre, là, au creux de l'estomac, pendant toute l'après-midi, et c'est tout juste si je ne suis pas forcé de prendre le lit, tant la douleur finit par être insupportable. »

Eh bien, mercredi, le roi Edouard VII, qui n'est pas au courant du régime sévère que doit suivre le matin, le président du Conseil — l'a forcé à déjeûner, et pour faire honneur au roi, son hôte, M. Clémenceau — bien qu'il n'eût aucun doute sur les suites certaines de cette imprudence — a certainement goûté de tous les plats, il a même mangé du fameux « fogsch grillé ».

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le roi d'Angleterre sera mis au courant de tout cela. La prochaine fois, il se gardera bien d'inviter M. Clémenceau à déjeuner. Il sera libre d'ailleurs de le convier à dîner. Le soir, le président du Conseil est, en effet, un peu plus vaillant à table, et il peut se départir du régime sévère du matin. Cependant, Edouard VII fera bien de ne pas insister pour les vins; M. Clémenceau n'en boit jamais.

### Le cerf-volant mystificateur

Dernièrement la « Suisse » annonçait qu'un ballon dirigeable, projecteurs allumés, avait évolué pendant une nuit au-dessus de Genève.

Ce dirigeable était... un vulgaire cerf-volant de 1 m. 40, attaché à 1200 mètres de ficelle. Son propriétaire avait fait courir le long du fil, selon le principe bien connu de « postillon », quatorze lanternes vénitienes de couleurs différentes fixées à un anneau de cuivre coulant. Les feux s'élevèrent très rapidement et ce sont les deux derniers — rouge et blanc —

qu'aperçut le narrateur du « dirigeable mystificateur ».

A ce moment précis, le cerf-volant se trouvait exactement au-dessus d'un nuage noir ayant la forme d'un dirigeable de guerre ou de tourisme! On pouvait donc s'y tromper avec un peu de bonne volonté.

Détail piquant, la personne qui a lancé le fameux cerf-volant appartient précisément à la rédaction de la « Suisse ».

### Nouvelles à la main

Une méprise: — Comment! dix mille francs ce tableau-tin? — Mais Monsieur, c'est la toile d'un maître. — Un mètre! Ah! non, faut pas me la faire, elle a tout au plus soixante centimètres.

## Au Maroc

### Chez le sultan déchu

Le « Petit Parisien » publie le compte-rendu d'une entrevue de son correspondant avec Abd-el-Aziz à Settat. Nous le reproduisons « in-extenso »:

J'ai pu m'approcher, jeudi, du campement d'Abd-el-Aziz, qui est assiégé de visites et qui les reçoit sous une tente modeste, où se trouvent seulement un tapis et quelques tabourets. Le ministre des affaires étrangères, Si Boukili, est toujours aux côtés de l'empereur déchu et reste à peu près le seul à entretenir la conversation, car Abd-el-Aziz ne dit pas grand-chose et semble quelque peu obsédé par la curiosité dont il se sent entouré: il faut donc se défier des personnes qui lui font dire de longues phrases.

J'assure que j'ai été assez embarrassé en face de ces deux hommes impassibles qui me recevaient surtout par politesse et pour ne pas être désagréable à un Français, mais qui ne semblent nullement empressés à parler avec abondance. Enfin, je me décidai à les interroger et demandai quelques détails sur la défaite du 19.

Abd-el-Aziz me fit une légère grimace, tandis que Si Boukili répétait le thème connu de la trahison de l'avant-garde des Mzab, qui se laissèrent repousser jusqu'au camp au moment du lever. Il me conta la panique de la nuit, des coups de fusil éclatant de tous côtés.

Ce dernier détail paraissait avoir particulièrement impressionné Boukili, qui n'est certes pas un guerrier et qui, depuis l'âge de vingt ans, passe son temps à rédiger des lettres fleuries et bien tournées au palais impérial. Il a du reste beaucoup insisté sur le caractère montré par Abd-el-Aziz et sur son énergie au moment de la mêlée générale.

— Avez-vous, Majesté, demandé-je encore au sultan, des renseignements sur ce que pensent les tribus de la région de Marakesch à la suite de ces événements?

C'est de nouveau Si Boukili qui répond: — Les populations ont été surprises que notre mahalla se soit débandée devant 400 ou 500 cavaliers. Mais, je vous le répète, nous sommes surtout victimes de la trahison; c'est elle seule qui nous a vaincus, car on en a assez de la tyrannie des Glaoui. Les Sraghna et les Zemran nous l'ont répété à satiété; ils nous écrivent encore en nous suppliant de revenir.

— Que pensez-vous de la situation?

Si Boukili répond toujours: — Hafid bénéficie de notre défaite, dans laquelle il n'est absolument pour rien; les 400 Menabba et Rahamma qui nous ont attaqués le 19 n'étaient même pas conduits par un chef officiel hafidiste. Le prétendant lui-même se préparait à fuir de Fez, quand s'est produit notre échec: le sort lui a été favorable, mais c'est au hasard seul qu'il doit son succès. Vous savez comme nous qu'Hafid n'avait pas d'armée, mais de simples bandes fanatiques qui marchaient sans solde et mues uniquement par le désir du pillage des tribus azizistes. Mais nous saurons réagir.

— Oui, nous réagirons, appuie Abd-el-Aziz, que ces paroles semblent réveiller.

— Comment comptez-vous faire?

Abd-el-Aziz paraît embarrassé, ne répond pas et sourit doucement:

Boukili s'écrie:

— Nous voulons reformer notre mahalla et repartir vers Marakesch. Ce sera très long, peut-être...

Là-dessus je pris congé.

### Abd-el-Aziz quitte Settat

Abd-el-Aziz a quitté Settat samedi matin pour se rendre à Casablanca.

Il était accompagné d'une escorte française composée d'un escadron de chasseurs et d'un bataillon formé par deux compagnies de la légion et de deux compagnies de tirailleurs sénégalais sous les ordres du colonel Michard.

Le colonel Brulard, commandant du poste de Settat, a accompagné le sultan jusqu'à la limite du territoire de Ber-Rechid.

Les postes échelonnés assuraient les communications. Abd-el-Aziz est arrivé à Ber-Rechid à onze heures du matin. Il a été reçu par le commandant d'armes Pelletier. Il a fait, avec les officiers, une promenade en automobile aux environs de Ber-Rechid, ce qui parut l'amuser beaucoup (L...)

## Le Kaiser à Strasbourg

### La revue des troupes

La revue des troupes de la garnison de Strasbourg samedi a attiré une foule nombreuse, qui a acclamé l'empereur et l'impératrice.

Le souverain a fait défiler une seule fois les troupes devant lui. Il a remis les nouveaux

drapeaux aux colonels des différents régiments et a salué très gracieusement les associations d'anciens militaires.

Il est revenu en ville un peu après-midi, à la tête d'une compagnie portant le drapeau et d'un escadron portant l'étendard, et a été acclamé par la population.

Outre un grand nombre d'officiers supérieurs on remarquait parmi les hauts personnages qui assistaient à la revue; le roi de Saxe le grand-duc de Bade, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, le prince impérial et la princesse sa femme et le prince et la princesse Eitel-Frédéric.

Le soir a eu lieu un dîner de gala.

## Les affaires du St-Siège

Pie X prépare l'institution d'une « Caisse du Saint-Siège », où seront versées toutes les sommes perçues pour taxes, dispenses, privilèges et autres demandes faites en cour de Rome. Les congrégations n'auront donc plus la gestion des sommes encaissées de ce fait. Il sera dorénavant plus facile d'établir un contrôle sur les finances du Vatican.

Le « Corriere della Serra » de Rome publie une interview de Mgr Aversa, délégué apostolique de la Havane, de laquelle il ressort que le Saint-Siège a obtenu des Etats-Unis le paiement d'une indemnité de six millions pour la Havane et d'environ un million et demi pour Santiago-de-Cuba, en échange de la prise de possession par le gouvernement américain des biens ecclésiastiques de l'île et de la suppression des traitements ecclésiastiques due à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mgr Aversa, qui a fait deux séjours prolongés à Washington à ce sujet, se plaît à reconnaître l'esprit de conciliation et d'équité du président Roosevelt et du ministre Taft, et aussi le sentiment de justice montré par la cour suprême de Washington qui décida en faveur du Saint-Siège certains points controversés.

Mgr Aversa retournera à Washington pour traiter de la question de Porto-Rico.

## Pirates pris entre deux feux

### ILS ONT 39 TUES

Les troupes du commandant français Lecreux, lancées à la poursuite de pirates chinois opèrent en ce moment dans la haute région du Tonkin. Bien que les bandes chinoises soient difficilement saisissables, le commandant Lecreux vient de réussir, paraît-il, à leur infliger un échec.

L'Agence Havas communique à ce propos cette information sommaire:

« Il résulte d'un cablogramme parvenu au ministère des colonies que dans le Haut-Tonkin une bande de 250 pirates chinois a été prise entre deux feux par la colonne du commandant Lecreux d'une part, et d'autre part par les forces du poste français de Hoang-Saphi que ces bandits allaient attaquer.

» Les pirates ont eu 39 tués. De notre côté deux tirailleurs tonkinois ont été tués et deux blessés. »

## NOUVELLES DIVERSES

### Encore des empoisonnements dus aux champignons

Un habitant de la banlieue de Besançon ayant consommé des champignons caennils par lui-même a été empoisonné et a succombé après d'affreuses souffrances.

### Accidents

Le vapcur anglais « Dunearn » a fait naufrage au cours d'un typhon, le 26 août, en vue de Gobo. Sur les 54 hommes que comptait l'équipage, 52 ont péri. Les deux survivants ont été recueillis absolument épuisés par un navire japonais.

L'inondation est en décroissance dans les deux Caroline et la Georgie du Nord. Plusieurs édifices importants se sont effondrés à Augusta. Les dégâts se montent à un million et demi de dollars dans la Georgie, où il y a eu 14 morts, de un million dans les deux Caroline, où il y a eu 12 morts.

ATrinidad (Colorado), l'inondation a miné des fondations de plusieurs édifices et enlevé douze ponts de chemin de fer. Il y a douze noyés. Dans le Nouveau-Mexique, à Folsom, un cyclone s'est abattu jeudi soir, et a détruit plusieurs maisons.

L'explosion d'un haut fourneau à East-Andrley (Angleterre) a tué vendredi matin deux ouvriers et en a blessé treize autres. On ignore encore les causes de cet accident.

Vendredi soir, dans la rue Kossuth, à Budapest, un commissionnaire transportait, la pipe à la bouche, une bonbonne de benzine, dans une maison. Par suite d'une inattention il tomba dans l'escalier, le récipient se brisa et une violente explosion se produisit. Une partie de la maison s'est écroulée, un incendie a éclaté; deux personnes ont péri dans les flammes, huit ont été grièvement blessées.

Une machine ayant fait explosion vendredi dans l'usine Kopp, à St-Gall, un ouvrier, père de dix enfants, a été grièvement brûlé et a dû être transporté à l'hôpital.

Un grave accident s'est produit au dépôt central des remotes de cavalerie à Berne. Un palefrenier a été frappé si violemment par un cheval qu'il a eu une rupture du bassin et un doigt de la main droite emporté. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital pour y subir l'opération. Son état est très grave.

### Du haut de la tour Eiffel

Une femme, mise avec une certaine élégan-

ce, prenait l'autre soir, vers cinq heures et demie, un ticket pour le troisième étage de la tour Eiffel.

Au gardien qui lui faisait remarquer qu'elle aurait peu de temps pour atteindre la troisième plateforme, la tour fermant à six heures, elle répondit:

— Soyez tranquille, je serai descendue à temps.

Un quart d'heure après, un cri déchirait l'espace. Un corps tournoyant venait s'écraser sur la seconde plateforme.

Ce n'est qu'un morceau de chairs informes mes que l'on ramassa.

La désespérée, Mlle Mansion, habitait à Billancourt, près Paris.

On ignore complètement les motifs qui ont poussé cette malheureuse à chercher une mort aussi horrible.

## Dernière Heure

### Elections

WINTERTHOUR, 30. — Au 2me tour de scrutin pour l'élection d'un procureur de district le candidat socialiste SSchuler a été élu par 5643 voix contre 5590 données au candidat des partis bourgeois, M. Hofmann.

BIENNE, 30. — Dimanche a eu lieu l'élection d'un député au Grand-Conseil, très disputée entre les partis. Le candidat socialiste Rysser a été élu par 1817 voix contre 1764 à son adversaire politique, M. Jorjy-Kocher.

### La harka du Sud-Oranais

PARIS, 0. 3 — On mande de Colom Béchar au « Matin ».

Le chef de la harka a fait dire, dimanche, au commandant du camp de Bou-Denib, qu'il lui laissait le choix de l'emplacement du combat; s'il le désirait, il pouvait venir en rase campagne se mesurer contre la harka.

S'il préférait rester derrière ses fossés, cela n'arrêterait pas les Marocains qui extermineraient tous ses soldats.

### Agitation anti-française

COLOMB-BECHAR, 30. — De récentes nouvelles de Tanger ont produit une incontestable surexcitation dans toute la région d'Oujda à Figuig. Un mouvement anti-français, se dessine dans le nord, entre autre chez les Beni-Guing, Seuls les Beni-Snassen sont assez tranquilles.

Pour le moment, à Oujda se tiennent des conciliabules anti-français.

### Souffrir n'est pas vivre

La vie est si courte, on a tant de soucis, l'inquiétude que véritablement on ne devrait pas avoir à ajouter à toutes ces misères les jours de maladie. Souffrir, ce n'est pas vivre. Débarassons-nous donc au plus tôt de la maladie. Un médicament sérieux, efficace, à la portée de tout le monde, comme les pilules Pink vous y aidera puissamment. Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs, les remarquables guérisons obtenues par ce remarquable médicament.

Aujourd'hui, nous nous adressons plus particulièrement aux faibles, aux anémiques, aux épuisés et citons le cas de Mlle Elena de Gaudenzi, Casa Zanetti, à Bellinzona.



Mlle Elena de Gaudenzi (Cl. Brunet Bellinz.)

« J'ai été malade pendant 7 ans, nous écrit cette jeune fille; tout ce que j'avais essayé pour me guérir avait été inutile et je croyais bien que je ne guérirais jamais. Je souffrais de maux de tête continus, je digérais mal et j'étais tourmentée par des maux d'estomac. J'étais si faible que mes jambes ne pouvaient plus me porter, et si je voulais monter un escalier, j'étais prise de palpitations qui m'obligeaient à m'arrêter. Je m'évanouissais à chaque instant et j'avais des tournements de tête à tomber par terre; ma mémoire aussi s'était beaucoup affaiblie. Si je suis aujourd'hui guérie, et bien guérie, c'est aux pilules Pink que je le dois. Dès que j'ai eu commencé à prendre ces bienfaitantes pilules elles m'ont fait tout de suite du bien et j'ai senti que les forces me revenaient; bientôt les maux de tête, les évanouissements, tous les maux qui m'étreignaient la vie si pénible ont disparu. Mes forces sont entièrement revenues, j'ai repris bon appétit, bonne mine et je me porte tout-à-fait bien maintenant. »

Si les pilules Pink sont un remède souverain contre l'anémie, c'est parce qu'elles sont un puissant régénérateur du sang, parce qu'elles combattent le mal à sa source en améliorant la composition du sang, en transformant un sang appauvri en un sang riche et pur. Pour les mêmes raisons, elles guérissent la chlorose des jeunes filles, la faiblesse générale, les maux d'estomac. Les pilules Pink ont aussi une puissante action sur le système nerveux et guérissent la neurasthénie sous toutes ses formes.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse MM. Cartier & Jorin, droguistes, Genève, 3, 60 fr. boîte, 19 fr. les 6 boîtes, franco.

## L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial  
du VALAIS, pour 1908 - 1909est en vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion  
et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de  
la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter - Amacker  
libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.

Relié : frs. 3.75

LES MALADIES DE LA FEMME  
LA MÉTRITE

Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent  
en silence et sans oser se plaindre, dans la  
crainte d'une opération toujours dangereuse,  
souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au  
moment des règles qui étaient insuffisantes ou  
trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hé-  
morrhagies les ont épuisées. Elles ont été su-  
jettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements,  
aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lan-  
gements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme  
qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE  
la femme doit faire un usage constant et régulier de la

## JOUVENGE de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENGE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à  
la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à  
disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire cha-  
que jour des injections avec l'Hygiénine des Dames (1 fr. 25 la boîte).Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENGE  
à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la Métrite,  
les Fibromes, les mauvaises suites de couches, les Tumeurs, Can-  
cers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du Retour  
d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.La JOUVENGE se trouve dans toutes les Pharmacies, 3 fr. 50 la  
boîte, 4 fr. 75 par poste; les 3 boîtes 10 fr. 50 (contre mandat poste  
adressé Pharm. Mag. DUMONTIER, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France)).

(Notice et renseignements gratuits et franco)

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION  
RUE DE LA DENT-BLANCHEADMINISTRATION  
DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulaires — Livres

Cartes de visite — Cartes d'adresse

Lettres de mariage

Enveloppes — Têtes de lettres

Lettres de faire part

— Journaux — Brochures — Registres —

Actions — Obligations

— Cartes de fiançailles —

Travail prompt et soigné

Impressions soignées en tous genres

Cartes de vins — Etiquettes pour vins

— Catalogues — Prix-courants —

Affiches — Programmes — Lettres de voiture

Chèques — Memorandums

Factures — Diplômes

— Menus —

etc., etc.

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (28)

## La Chambre du Colonel

« C'était naturel, et j'en convins. Mais je n'en sus dire davantage malgré les regards suppliants dont l'étrange appel était accentué par la pression des doigts frêles de Callista sur mon bras et les gémissements du vent, qui souffla à ce moment par la cheminée, en une rafale soudaine, éparpillant les cendres et emportant la maison de sanglots fantastiques. J'attirai son front vers moi et l'embrassai, lui conseillant de m'accompagner en Angleterre pour mieux oublier cette vieille demeure et ses malheureux souvenirs. Ce furent les seules consolations que je trouvai pour la reconforter. Et le lendemain, quand, irrésistiblement attirée, je me glissai au point du jour dans la salle à la sombre histoire, j'avoue que je m'attendais presque à voir le spectre de l'infortuné général surgir entre les coussins du siège baroque qui continuait de présider mystérieusement au foyer abandonné. »

Après les passages du journal de l'Anglaise, marqués au crayon rouge, venaient des extraits de journaux :

« Une étrange coïncidence marque la mort d'Albert Moore, survenue hier dans la maison de son frère. On le découvrit gisant à l'endroit même où tomba le général Lloyd, il y a quarante ans. On prétend que ce décès soudain d'un homme considéré jusqu'ici comme un modèle de force et d'endurance physiques, fut précédé par une violente altercation avec son frère aîné. Si le fait est exact, le trouble que lui causa ce changement dans des relations jusque-là très amicales peut expliquer sa mort subite. Edward Moore, qui malheureusement ne se trouvait pas dans la pièce quand son frère succomba, — on croit qu'il était monté chercher quelque chose dans la chambre du colonel, — fut profondément affecté par cette conclusion inattendue d'un différend; il est allé à cette heure, et dans un état qui inquiète ses amis. »

« La cause de la querelle aurait été, dit-on, une rivalité amoureuse. »

Jointe à cette coupure, s'en trouvait une autre, datant de quelques jours plus tard.

« La querelle qui éclata entre Edward et Albert Moore, quelques moments avant la mort d'Albert, paraît avoir été plus sérieuse qu'on

ne le supposait tout d'abord. Il a transpiré depuis que les deux frères se livrèrent un véritable duel dans la vieille bibliothèque, au cours duquel l'aîné fut blessé. Certaines personnes vont même jusqu'à affirmer que la main de la dame devait être la récompense de celui qui blesserait l'autre le premier. On ne cherche plus à cacher que la pièce était dans le plus grand désordre quand les domestiques s'y précipitèrent au bruit que fit le corps en tombant. Tous les meubles avaient été repoussés contre les murs pour laisser un espace libre au centre duquel on put voir une tache de sang. En tout cas, il est certain que Mr. Moore est retenu à la chambre pour une raison plus sérieuse que son profond chagrin et que la personne qui fut l'objet de ce combat a quitté notre ville. »

La courte annonce suivante était collée en marge de cette coupure :

« On annonce comme ayant eu lieu le 21 janvier dernier, au consulat américain de Rome, le mariage d'Edward Moore, de Washington (Etats-Unis d'Amérique), avec Antoinette Sloan, fille de Joseph Dewitt Sloan, également de cette ville. »

Il ne restait plus rien d'intéressant pour moi dans le volume, et je me préparais à des-

ché pendant que je lisais ces passages.

A ce moment, j'aperçus à mes pieds sur le parquet une feuille de papier. Comme elle ne s'y trouvait assurément pas dix minutes auparavant, il était évident qu'elle avait dû glisser d'entre les pages du livre que je tenais. Je me hâtai de la ramasser. C'était une feuille de papier à lettre ordinaire couvert d'une écriture nette et distincte. La trouvaille avait son prix, car le papier était frais et l'écriture pouvait être facilement identifiée. C'était un de ces memoranda comme j'en avais moi-même plusieurs fois tracés aux périodes les plus déconcertantes de mes recherches pour mettre un peu d'ordre et de méthode dans mes pensées confuses.

Voici ce document :

« Nous avons ici deux récits différents de la façon dont la mort surprit ceux qui rendent le dernier soupir sur le foyer ancestral de la bibliothèque dans la maison Moore. »

« Certains faits cependant sont communs à l'un et l'autre cas :

« La victime est seule quand elle tombe ;

« Le décès est précédé d'une altercation ou d'une discussion violente entre la victime et le maître des lieux ;

« Dans les deux cas, celui-ci recueille, par

la mort de l'autre, un profit réel ou imaginaire. »

Je m'arrêtai un peu frappé de surprise et vaguement mortifié. Quelqu'un était donc sur la piste de l'explication que je cherchais moi-même à ce moment? Un instant le fantôme détesté de Durbin passa devant mes yeux. Mais en reprenant ma lecture je me calmai. Aucun autre membre de la famille Moore ne pouvait avoir écrit les phrases surprenantes qui suivaient. La seule raison imaginable pour expliquer qu'elles eussent été écrites fut la difficulté qu'éprouvent certains individus à formuler leur pensée autrement que la plume en main; de toute évidence, en effet, ces lignes étaient tracées pour être lues et méditées par celui qui les écrivait, comme on peut aisément s'en rendre compte :

« Il faut que je me rappelle maintenant ce que me disait mon père quand mon frère l'interrompit brusquement pour lui apporter la preuve de mes méfaits, d'où il résultait pour moi un changement total d'existence. J'avais, ce jour-là, mes vingt ans révolus et le vieillard m'informait qu'en ma qualité d'aîné je pouvais espérer que la maison dans laquelle nous étions alors me reviendrait un jour. Cette même qualité me donnait le droit de connaître un secret qui s'était transmis de père en fils depuis que la famille Moore avait acquis sa

prééminence en la personne du colonel Alphée, et qu'on révélait d'habitude à l'héritier quand il arrivait à l'époque de sa majorité.

« — Je dois donc maintenant vous instruire de certains faits, reprit-il, sans la connaissance desquels vous ne seriez pas un véritable Moore. Ces faits, vous devez à votre tour les transmettre à votre fils ou à quiconque aura le privilège d'être votre héritier. C'est un legs qui est inséparable de nos biens et qu'aucun de ceux qui en ont hérité n'a jusqu'ici refusé de recevoir ou de transmettre. Ecoutez-moi attentivement. Vous avez vu maintes fois, n'est-ce pas, ce médaillon de filigrane que je porte en breloque à ma chaîne de montre? Cet objet est le talisman de notre maison... Si au cours de votre vie vous trouvez dans une difficulté inextricable, dans une extrémité où nulle issue ne vous paraît possible, (et notez combien stricte est cette injonction), d'où nulle issue ne vous paraît possible, — je ne me suis jamais trouvé moi-même en pareil cas, et j'ai jamais ne l'ai ouvert le médaillon, — vous détacherez de la chaîne ce breloque, vous presserez ainsi sur le ressort, et vous ferez de ce qu'elle contient l'usage que je vais vous dire... »

« Hélas! c'est à ce moment que John Judson, mon cadet, entra et qu'il fit contre moi ces révélations qui attirèrent sur moi le courroux de mon père et lui valurent, à lui, l'hé-

ritage qui me revenait par droit de naissance, avec la révélation du secret dont je ne possédais qu'une partie. Mais cette partie m'aidera maintenant à reconstituer le tout. J'ai vu maintes fois ce talisman. Véronique le possède aujourd'hui... Ah! puissé-je le tenir un jour en mes mains!... Puissé-je savoir pourquoi le maître de ce secret quitta la bibliothèque chaque fois... »

Ici prenait fin le memorandum. La dernière lettre se terminait par un long trait de plume comme si celui qui traçait ces lignes avait éprouvé une violente surprise.

Cette remarquable série de découvertes sur-excitait ma curiosité, ravivait toutes mes espérances, me permettait de prétendre au succès.

Donc un autre que moi suivait la seule piste qui promettait la réussite, et cet autre, dispensant de certaines traditions de famille, me mettait à son insu en possession du plus précieux secret. Un autre! Mais qui? Il était facile de répondre à cette question. Un seul homme avait pu faire ces lignes, l'homme qui au début de sa vie avait été dépouillé en faveur de son frère cadet, et que maintenant par la mort imprévue de la fille unique de ce frère, reprenait possession de son héritage légitime. L'oncle David, et lui seul, était le chercheur perplexe dont je venais de lire les imprudentes confidences. Ce fait soulevait pour

moi un problème nouveau à résoudre; je ne pouvais que me demander à quel moment elles furent écrites: avant ou après la mort de Mr. Pfeiffer, et s'il avait enfin découvert le mot de l'énigme. L'idée que suggérait la phrase inachevée me troubla à ce point que je perdis bientôt de vue toute autre considération, pour ne m'attacher qu'à celle-là. Car je l'avais vu, moi aussi, ce médaillon de filigrane! Je vois et je retiens les détails, c'est mon métier; je me rappelle tous les bibelots jetés pêle-mêle sur la coiffeuse; et j'aurais pu jurer que le médaillon était de ce nombre. Ah! pourquoi n'avais-je eu aucun pressentiment de ce qui était là, à portée de ma main? Il était trop tard maintenant. Tous les menus objets qui encombraient la toilette avaient été ramassés, examinés, classés, rendus à qui de droit. Mes investigations, de ce côté, se trouvaient pour l'instant coupées à la base. Ce fut pourtant avec un véritable sentiment de triomphe que je refermai derrière moi la porte d'entrée de la vieille demeure. A coup sûr, depuis la première fois que j'en franchis le seuil, j'avais fait un grand pas en avant. Il ne me restait plus maintenant qu'un dernier néed à défaire: le plus difficile, à vrai dire; mais les résultats acquis étaient de nature à m'encourager. Allons! un bon coup de collier, et une fois le but atteint, je gagnerais définitivement l'estime de mes

chefs: je monterais en grade, j'épouserais Jenny, etc... Durbin serait maté!

XIX

## AU CŒUR DU MYSTÈRE

Le lendemain matin, imposant silence à mon amour-propre, je m'arrangeai de façon à avoir un brin de causerie avec ce même Durbin. C'est lui qui avait été chargé de recueillir les bijoux de Mrs. Jeffrey, et il devait savoir mieux que personne où se trouvait à présent le médaillon. Sans doute avec le reste; et cependant qui sait? Durbin est fort rusé et il se peut fort bien qu'il ait relevé quelque indice concernant la valeur particulière de cet objet. Dans ce cas, il serait partout ailleurs qu'en possession de Mr. Jeffrey ou de miss Turner.

Pour m'en assurer, j'eus recours à un assez pardonnable subterfuge. L'abordant d'un air dégagé, je lui contai sans trop altérer la vérité que j'avais été amené à penser pour diverses raisons que le secret de l'énigme qui nous occupait tous tenait dans un certain médaillon de filigrane que portait habituellement Mrs. Jeffrey. Ce bijou ne lui avait pas été donné par son mari, et j'étais convaincu, sans en avoir la preuve, qu'il contenait le portrait en miniature de quelque autre personne qu'il pourrait être avantageux de connaître. Je m'attendais à ce qu'il fit sa grimace dé-

daigneuse; mais à mon grand étonnement, il garda une expression impénétrable, encore que je visse à n'en pouvoir douter une légère, très légère lueur de curiosité passer dans ses calmes yeux gris.

« Vous êtes sur une fausse piste! finit-il par ricaner, et ce fut tout. »

Mais je n'en attendais pas davantage. J'avais simplement voulu me rendre compte de l'importance que pouvait avoir à ses yeux le médaillon, et s'il n'en avait aucune pour lui, surprendre sa curiosité de façon qu'il me laissât voir s'il savait où il se trouvait à présent.

Que malgré son insignifiance apparente, l'objet occupait une certaine place dans ses préoccupations, le fait était évident pour qui connaissait Durbin; mais qu'il fût aisé de se le faire prêter, ce n'était pas aussi sûr. A vrai dire, je fus bientôt convaincu que pour sa part, Durbin n'avait pas la moindre idée de l'endroit où il se trouvait; sans quoi, après l'indice suggestif que je lui avais fourni, il n'aurait pas perdu une demi-heure avec moi. Qu'allais-je donc faire? Raconter mon histoire au major et m'en remettre à lui pour pousser l'affaire jusqu'à son dénouement?

« Pas encore! disait tout bas mon amour-propre. Pas encore. Durbin te prend pour un imbécile. Attends de pouvoir ouvrir la main tout entière avant d'attirer l'attention sur tes cartes. » (à suivre)